



Éditorial du 25 novembre 2016

Avertissement sans frais

par le Dr Louis Reymondon, secrétaire général, fondateur de VIVA

Texte disponible en ligne sur : <http://edito.viva2010.org>

Ce matin ensoleillé sur la Basse Vallée de l'Argens succède à deux jours d'inquiétude et d'enfer. Les alertes orange de la Préfecture annonçaient le pire :

- Jeudi 24, 06h38 : "SPC a placé Argens aval toujours en vigilance orange... Cote à 2,6 m. à Trans-en-Provence, correspondant à un débit de 100m³/s pourrait être atteinte ce jeudi en seconde partie de journée ou nuit de jeudi à vendredi soit **une crue de l'ampleur de celle du 6 novembre 2011, provoquant des débordements**". Rappelons que cette dernière avait été dévastatrice dans la plaine agricole.

- Vendredi 25, 00h34 : "Var Vigilance orange pour pluie inondation en cours. Préfet rappelle obligation évacuation des campings en zones inondables, demande de veiller à la sécurité des gens du voyage et des publics fragiles". C'est l'alerte opérationnelle : on évacue, on remonte tout, on met engins et véhicules hors d'eau... **C'est la panique !**

Grâce à Dieu, l'Argens est dans son lit sous le ciel bleu de ce matin cependant le principe de précaution s'imposait. Le risque est que, sans conséquences, l'alerte de la Préfecture semble abusive et que **la vigilance se relâche faute de confiance**. Mais la prévision météo n'est pas une science exacte, seul le suivi est crédible et diffusable.

Reste que **les sinistrés de 2010 sont chaque fois à très rude épreuve**, passent des nuits blanches et sentent bouillir une sourde colère qui fera un jour exploser la marmite ! Pour l'heure, ils s'alarment et, contre le danger annoncé, font de l'auto-défense autant qu'ils peuvent puisque, jusqu'ici, **les travaux de réduction de leur vulnérabilité aux inondations de grande ampleur restent à l'étude et aux promesses sans fin**, comme ce PAPI tant attendu mais loin de répondre à l'urgence de leurs situations.

VIVA, sous ma plume, ne va pas se faire des amis !

D'autant plus que la comédie fratricide de la "Primaire à Droite" offerte, justement jeudi soir, aux téléspectateurs de France Télévision, a reflété **l'image désolante de la classe politique au pouvoir en PACA et dans le Var** : Pas un mot de la douleur du monde, de la tragédie des réfugiés (si palpable à Nice, lors du scandaleux procès fait à Breil-sur-Roya) ni des 10 000 noyés en Méditerranée qui fuient la misère, ni des villageois malgaches qui meurent de famine faute de soutien de nos pays riches, pas un mot sur notre agriculture. Les mêmes hommes et femmes politiques que ceux qui courent la Présidentielle, sont ici et, sur leurs canapés mous face aux écrans virtuels, bien indifférents à leurs administrés qui s'attendent à la catastrophe. Ils jouent au casino (winner ou loser ?) le poulain qui les gardera ou les chassera de son écurie d'Augias !

Le Pouvoir socialiste n'a pas fait mieux mais le sénateur du Var, P.Y. Collombat, a su faire voter dans la Loi MAPTAM, **le dispositif GEMAPI responsabilisant enfin les Présidents de Communautés d'agglomérations** et instituant une "aquataxe" de solidarité territoriale " pour financer les travaux de protection contre les inondations.

Oui mais : **le projet de Loi du sénateur a été dévoyé au Parlement** car les mesures obligatoires ont été dites "facultatives", laissant le champ libre à tous les égarements ! Et nous entendons dire que la CAVEM imposerait la taxe GEMAPI en 2017 à ses contribuables payant les taxes foncières et d'habitation tandis que le Président de la CAD a déclaré publiquement qu'il était hors de question de faire peser sur ses administrés un impôt supplémentaire...

Merci pour la solidarité !

Ce traitement inégal trahit l'esprit de la Loi car lorsque c'est l'amont qui inonde l'aval, face à une épreuve touchant tout le bassin versant d'un grand fleuve côtier, c'est à cette échelle qu'il faut panser les plaies.

L'esprit en est détourné aussi lorsqu'on va calculer la taxe par habitant et non par foyer fiscal comme proposé d'abord. Une famille contribuable paiera plus qu'un couple seul, actif ou retraité. Tout comme une **application distincte de la taxe GEMAPI** au long des rives de l'Argens selon l'humeur des élus, **cette modalité d'imposition est injuste**.

Et, face à toutes ces mesures annoncées, rien ne bouge. La Mairie FN de Fréjus a dénoncé et combat **le scandale des remblais illégaux**, qui font de la plaine agricole de l'Argens **la poubelle du BTP** et le terrain de chasse des acheteurs de terre fertile qui la massacrent. Mais on attend toujours des mesures concrètes remettant les sites dégradés dans leur état antérieur afin de les préparer à une renaissance de l'exploitation.

C'est bien pourtant de cette remise en valeur des terres fertiles qu'il s'agit. **L'Atelier National**, diligenté par l'Etat, a pointé la plaine fertile de l'Argens comme un lieu privilégié de l'initiative agricole d'intérêt national : c'est à ce **projet pilote** que **VIVA** entend travailler aux côtés des acteurs institutionnels en charge de le promouvoir. Le groupe **VIVAGRI**, lancé le 10 novembre dernier, met le cap sur cet objectif !

Mais la même indifférence, la même inertie des décideurs se retrouvent face à ce défi majeur, l'enjeu de développer **une agriculture nourricière de proximité** pour la vaste zone de chalandise dont les consommateurs locaux n'attendent que la production maraichère et fruitière à circuits courts et, si possible, une agriculture biologique de qualité.

Seulement, malgré les grandes proclamations de "démocratie participative", dont les élus de tous bords se gargarisent sans vouloir entendre ni céder une once de leur autorité sortie des urnes, le citoyen est muselé, ni entendu, ni même écouté. Alors que les terres sont en friche, que les exploitants vieillissent, exposés aux risques d'inondations et ne peuvent encourager les jeunes à les relayer car rien n'est tenté pour les attirer. **VIVAGRI** demande l'ouverture d'un chantier de réflexion prospective pour ouvrir la voie. Cela repose sur **la sécurité** des exploitations, de l'activité productive et des emplois agricoles dans la plaine de l'Argens face au risque inondation.

A défaut, les élus recevront **un avertissement sans frais**, au risque d'une mise en cause des responsables.